

### L'Afrique dans le marché mondial des huiles

Yves Dronne

### ▶ To cite this version:

Yves Dronne. L'Afrique dans le marché mondial des huiles. [Rapport de recherche] INRA Unité d'Economie et Sociologie rurales. 1996, 24 p. hal-01931616

HAL Id: hal-01931616

https://hal.science/hal-01931616

Submitted on 22 Nov 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



1.30.1



### Institut National de la Recherche Agronomique

### Unité d'Economie et Sociologie Rurales de Rennes

65, rue de St-Brieuc - 35042 Rennes cedex tél. (33) 99.28.53.82 - fax. (33) 99.28.53.80

NSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE Abrieve vivide Station d'Economie et Sociologie Rurales

> 65, Rue de St Brieuc 35042 RENNES CEDEX

Tél.: 99.28.54.08 et 09

### L'Afrique dans le marché mondial des huiles

Yves DRONNE

Janvier 1996



TNRA-EBR-REN YD n: 039

#### L'AFRIQUE SUR LE MARCHE MONDIAL

L'Afrique qui dispose de la plus grande palmeraie naturelle du monde et d'une longue tradition de la culture de l'arachide a, durant plus d'un siècle, joué un rôle prépondérant dans le commerce mondial des graines et huiles oléagineuses et dans l'approvisionnement de l'Europe en matières grasses. Depuis la seconde guerre mondiale, l'accession à l'indépendance de ces pays, leur croissance démographique souvent très forte, la modification des réglementations et de la structure de consommation des huiles à l'intérieur de l'Union Européenne (UE) ainsi que l'apparition de nouveaux pays et de nouveaux produits concurrents sur le marché mondial ont totalement remis en cause cette position dominante. Alors que ce continent était, jusqu'au milieu des années 70, exportateur net de graines oléagineuses et d'huiles végétales et que certains pays africains (comme le Nigeria, le Sénégal et le Soudan) détenaient des parts de marché importantes à l'exportation (notamment pour les graines d'arachide et de coton et les huiles d'arachide, de coton et de palme), la situation s'est totalement inversée par la suite. L'Afrique est devenue extrêmement dépendante des importations de produits tels que les huiles de palme, de soja, de colza et de tournesol en provenance principalement de l'Asie du Sud-Est, de l'Amérique du Nord et du Sud ainsi que de l'Europe, Malgré cela, la consommation movenne par habitant demeure très faible en valeur absolue et sensiblement inférieure à la moyenne mondiale. Au cours des prochaines années, les besoins vont continuer à croître à un rythme très rapide, ne serait-ce que du fait de l'accroissement démographique. L'enjeu de l'augmentation de la production locale de matières grasses et de la diminution des coûts de production est donc très grand, aussi bien pour les quelques pays qui conservent une vocation exportatrice que pour ceux qui, faute de moyens financiers, auront de plus en plus de mal à s'approvisionner sur le marché mondial.

De façon générale, les statistiques sur les surfaces en plantes et arbres oléagineux et sur les productions des diverses huiles sont imprécises, car à coté du circuit "commercial", subsiste une importante activité traditionnelle qui est beaucoup plus difficile à cerner. Les chiffres différent donc parfois beaucoup selon les sources utilisées<sup>1</sup>. Les données globales sur les consommations totales de corps gras en alimentation humaine présentent par ailleurs un double biais. D'un coté, certaines des matières grasses qui apparaissent dans les bilans sont destinées à des usages non alimentaires, mais le tonnage concerné semble limité et concerner essentiellement le suif d'importation De l'autre les données disponibles se référent aux 17 principales sources mondiales de matières grasses, mais ne prennent pas en compte différents oléagineux secondaires, sauvages ou cultivés qui peuvent pourtant avoir une grande importance dans certaines régions ou certains pays. Par ailleurs et surtout, les chiffres de production d'huile (et donc ceux de consommation apparente qui sont obtenus à partir de ces derniers en retranchant le solde du commerce extérieur) ne prennent en compte que les graines et fruits oléagineux qui sont recensés comme "triturés". Ceci conduit pour certains pays à une sous estimation des consommations réelles de matières grasses puisque, à coté des apports directs sous forme d'huiles, il faudrait prendre en compte les apports indirects sous forme de graines oléagineuses (en particulier d'arachide) utilisées en l'état.

Dans cette présentation générale, on s'efforcera, malgré les incertitudes statistiques, d'apporter un certain nombre d'informations et données globales sur la position de l'Afrique

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dans cet article, nous avons utilisé, pour la campagne 1994/95, les données d'Oil World concernant l'ensemble des corps gras végétaux et animaux et, pour les évolutions allant de 1963 à 1993, celles de la base PSD de l'USDA (Ministère américain de l'Agriculture) relatives aux seules huiles végétales, complétées pour les premières années, par des chiffres de la FAO

dans le marché mondial des corps gras en terme de production, de consommation et d'échanges, sachant que des analyses plus détaillées seront apportées dans les autres articles sur les principaux produits (palmier, arachide, coton, cocotier) et les principaux pays (Nigeria, Côte d'Ivoire, Cameroun, Bénin, Zaïre). Pour cela on examinera d'abord la situation actuelle de l'ensemble du continent - et celle des trois principales zones que sont l'Afrique du Nord, l'Afrique du Sud et le reste du continent (que l'on dénommera par la suite Afrique subsaharienne) - et les grandes caractéristiques de l'évolution de ce marché au cours des trente dernières années.

### I LA SITUATION ACTUELLE GLOBALE DE L'AFRIQUE.

Malgré un immense territoire et un potentiel de production qui reste important, la production actuelle de l'Afrique ne lui permet pas de couvrir toute sa demande intérieure.

Avec environ 3,5 millions de tonnes en 1994/95, la production africaine d'huiles et de corps gras animaux représente actuellement moins de 4 % de la production mondiale. La culture ou l'exploitation des palmiers qui sont présents dans de nombreux pays du continent est à l'origine de la moitié de ce tonnage sous forme d'huiles de palme et, dans une moindre mesure, d'huiles de palmiste. L'arachide qui couvre plus de 5 millions d'hectares (soit plus du quart de la superficie mondiale) constitue la seconde ressource avec 14 % du total. Les huiles de tournesol, de coton, de coco et d'olive se partagent environ 25 % du tonnage. Aucune n'atteint le seuil des 10 % et certaines correspondent à des productions très localisées comme l'olive en Tunisie et au Maroc, et le tournesol en Afrique du Sud. Cette production est très concentrée géographiquement puisque seulement cinq pays sur la cinquantaine que compte l'Afrique, appartenant tous à la zone sub-saharienne (le Nigeria, qui arrive nettement en première position, la Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Sénégal) assurent plus de 50 % du tonnage de l'Afrique. Le pourcentage passe à 63 % si l'on ajoute l'Afrique du Sud (qui est le troisième producteur africain) et à 78 % avec les cinq pays d'Afrique du Nord (l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Tunisie et l'Egypte).

Avec un tonnage de 6,1 millions de tonnes, la consommation africaine de corps gras correspond à une utilisation par tête de 8,5 kg qui est nettement inférieure à la moyenne mondiale (15,8 kg),. A cette consommation directe, il faudrait ajouter la contrepartie en huile des graines oléagineuses utilisées localement en alimentation humaine. Ce tonnage, qui peut être estimé par différence entre le total des ressources africaines en graines et fruits oléagineux et le total des triturations du continent s'élève à environ 2,9 millions de tonnes, soit l'équivalent d'une consommation indirecte de corps gras égale à 1,1 million de tonnes correspondant à 1,4 kg par habitant. Les exportations africaines de graines oléagineuses (arachide, coton, sésame) qui ne sont plus actuellement que de 450000 tonnes, représentent un très faible prélèvement sur la consommation locale en matières grasses. Elles sont par ailleurs largement compensées par les importations de graines de régions tempérées (surtout de soja et de tournesol) qui atteignent plus de 600000 tonnes et sont principalement destinées à être triturées au Maroc, en Afrique du Sud et en Egypte.

Avec des importations qui dépassent de 2,6 millions de tonnes les exportations, le continent africain est aujourd'hui, dans son ensemble, largement déficitaire en matière grasses végétales et animales, sa production intérieure couvrant moins de 60 % de ses utilisations. Ses exportations actuelles (de l'ordre de 560000 tonnes) sont constituées essentiellement d'huiles de palme, d'arachide et d'olive. Le commerce intra-continental est très faible et l'essentiel du tonnage exporté est destiné à l'UE. Ces ventes à l'Europe sont réalisées pour prés

de 75 % par trois pays qui sont, dans l'ordre, la Côte d'Ivoire (avec surtout du palme et un peu de palmiste et de coco), la Tunisie (avec uniquement de l'huile d'olive) et le Sénégal (avec uniquement de l'huile d'arachide).

Les importations sont constituées pour prés de 400000 tonnes par du suif et du beurre et pour 2,8 millions de tonnes par des huiles végétales. Le palme, avec environ un million de tonnes, arrive en première position, devant le soja et le tournesol. Parmi les autres huiles qui représentent un total de 18 % on doit signaler la place du colza et dans une moindre mesure du coton.

## II LA SITUATION DES GRANDES ZONES ET DES PRINCIPAUX PAYS DE L'AFRIQUE.

Les situations des différents pays africains en terme de production et de consommation de corps gras sont très diverses. Il est cependant possible d'effectuer un regroupement de ceux-ci en trois grandes zones qui présentent un certain nombre de caractéristiques communes en terme de niveau de consommation ainsi que de structures de production et d'importation par type d'huile.

### les trois grandes zones

L'Afrique du Nord, avec une population de 130 millions d'habitants, se caractérise d'abord par un niveau relativement élevé de consommation de corps gras par tête (16,5 kg) et un recours très important aux importations d'huiles végétales (1,8 million de tonnes). Ce dernier a été rendu nécessaire par la forte croissance de la demande intérieure et la faiblesse des ressources locales. Celles-ci, constituées principalement d'huiles d'olive et de coton, ainsi que de tournesol, de colza et de soja (provenant pour une part de graines importées et triturées sur place) ne peuvent couvrir que le quart de sa demande intérieure actuelle. L'Afrique du Nord qui compte seulement 18 % de la population du continent réalise à elle seule prés de 60 % de ses importations. Celles-ci comprennent un tonnage important d'huile palme, mais sont composées pour plus de la moitié par des huiles de graines de régions tempérées (à savoir celles de soja - qui est la première huile importée -, de tournesol et de colza). Les exportations de cette zone sont faibles et se limitent à l'huile d'olive de la Tunisie.

L'Afrique du Sud, avec 41 millions d'habitants, a une consommation moyenne par tête (environ 19 kg) qui est légèrement plus élevée que celle d'Afrique du Nord. Ses besoins intérieurs sont satisfaits environ pour moitié par la production locale (constituée principalement d'huiles de tournesol, de maïs et de soja) et pour moitié par le recours au marché mondial (avec surtout du tournesol, du palme et du suif). Avec 15 % des importations du continent, l'Afrique du Sud se trouve au second rang des importateurs africains derrière l'Egypte.

L'Afrique sub-saharienne, avec une quarantaine de pays et plus de 550 millions d'habitants, représente plus des trois quarts de la population du continent et seulement la moitié de sa consommation de corps gras. Sa situation se caractérise d'abord par la persistance d'un certain courant d'exportation sur l'UE, constitué surtout d'huiles de palme et d'arachide, et par un solde du commerce extérieur globalement déficitaire (de l'ordre de 600000 tonnes). En pourcentage, la production intérieure représente plus de 80 % des utilisations locales, mais ce taux de couverture, beaucoup plus élevé que dans les deux autres zones de l'Afrique, n'est obtenu qu'en raison d'un niveau beaucoup plus faible de consommation d'huiles par tête (moins

de 6 kg).<sup>2</sup> L'huile de palme, qui représente plus de la moitié des ressources locales constitue aussi prés de la moitié des importations, mais les approvisionnements à l'étranger en huiles de soja et de colza occupent également une place importante.

Le commerce extérieur de l'Afrique est très concentré (graphique 1) puisque, au niveau de l'exportation, la presque totalité des ventes est destinée à l'UE et que, au niveau des importations seulement cinq pays (dans l'ordre, la Malaisie - en incluant les transferts d'huiles via Singapour -, l'Argentine, les Etats-Unis, l'UE et le Brésil) s'assurent la presque totalité des fournitures.

La Malaisie avec environ 700000 tonnes assure presque à elle seule (avec un complément en provenance d'Indonésie) l'approvisionnement africain en huile de palme, qu'il s'agisse de l'Afrique du Nord, de l'Afrique du Sud ou, dans une moindre mesure, du reste de l'Afrique Ce continent occupe aujourd'hui une place notable dans les exportations de ce pays avec environ 10 % du tonnage fourni à l'extérieur, mais ces quantités demeurent sensiblement inférieures aux 1,4 et 1,2 million de tonnes vendus durant la même année respectivement à la Chine et au Pakistan.

L'Argentine, avec prés de 500000 tonnes, est très présente en Afrique avec des huiles de soja et de coton, mais surtout (pour les deux tiers) des huiles de tournesol. En 1994 le débouché sud africain a été particulièrement important dans la mesure où ce pays avait connu précédemment deux très mauvaise récoltes de graines de tournesol. Avec 20 % du total des exportations de ce pays, l'Afrique du Sud a été en 1994 le premier client de l'Argentine pour cette huile. Les exportations d'huiles de tournesol et de soja sont aussi traditionnellement importantes sur l'Afrique du Nord, mais demeurent plus limitées sur le reste de l'Afrique.

Les Etats-Unis, avec un total d'environ 400000 tonnes, sont actifs en Afrique à travers l'huile de tournesol (destinée traditionnellement à l'Afrique du Nord), mais surtout l'huile de soja qui va pour 80 % à cette zone et pour 20 % aux pays d'Afrique sub-saharienne. Le débouché africain pour cette huile, qui représente en 1994 plus de 40 % des ventes à l'étranger des Etats-Unis et qui bénéficie de différents programmes d'aide, est devenu très important puiqu'un pays comme l'Algérie est aujourd'hui le second client des Etats-Unis légèrement derrière la Chine.

L'UE est présente en Afrique avec des ventes de l'ordre de 340000 tonnes constituées principalement d'huiles de colza et de soja et, pour une quantité plus faible, de tournesol. L'Afrique du Nord constitue le principal débouché avec plus de la moitié du total, mais certains pays d'Afrique sub-saharienne comme le Sénégal représentent des tonnages non négligeables. Alors que l'Afrique constituait jadis un important fournisseur de l'UE en matières grasses sous forme de graines exportées en l'état, destinées à la trituration communautaire, et d'huiles végétales, le solde excédentaire de ce continent s'est fortement réduit. L'UE exporte aujourd'hui trois fois plus d'huiles sur l'Afrique du Nord qu'elle n'en importe et son déficit par rapport au reste de l'Afrique n'est plus que de l'ordre 200000 tonnes.

Le Brésil, avec environ 150000 tonnes, est le cinquième grand fournisseur de l'Afrique, avec des exportations essentiellement constituées d'huiles de soja et dans une moindre mesure d'huiles de coton. Ces fournitures sont essentiellement destinées à l'Afrique du Nord.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ce chiffre devrait toutefois être corrigé pour prendre en compte l'apport en lipides des diverses graines utilisées en l'état.

### La situation des principaux pays.

Les statistiques disponibles permettent, pour lune vingtaine de pays africains, ayant une population supérieure à 8 millions d'habitants, d'analyser les situations en matière de production et de consommation de corps gras. Les différentes chiffres figurent sur le tableau 1.

Ce tableau fait apparaître plusieurs éléments importants:

- 1) seulement deux pays (le Cameroun et la Côte d'Ivoire) ont à la fois des niveaux de consommation par tête assez élevés et des positions d'exportateurs nets. C'est surtout le cas de la Côte d'Ivoire qui exporte prés de la moitié de sa production et réalise 40% des exportations du continent.
- 2) le Sénégal, bien que troisième exportateur de l'Afrique, est devenu déficitaire en huiles. Malgré la baisse de ses exportations d'huiles d'arachide au cours des dernières années, il doit de plus en plus recourir à l'importation pour pouvoir maintenir un niveau assez élevé de consommation intérieure.
- 3) les quatre principaux pays d'Afrique du Nord ont tous des consommations par têtes élevées, mais leurs taux de couverture par leurs ressources intérieures (en incluant les graines importées et triturés localement) sont très variables et vont de 60 % pour la Tunisie, à 6 % pour l'Algérie en passant par 46 % pour le Maroc et 16 % pour l'Egypte.
- 4) l'Afrique du Sud, qui a le niveau de consommation par tête le plus élevé du continent après la Tunisie et le Sénégal, présente un déficit de l'ordre de 400000 tonnes.
- 5) le Nigeria, avec 110 millions d'habitants, qui représente à lui seul 20 % de la consommation africaine et maintient un niveau de consommation par tête relativement élevé, est devenu lui aussi déficitaire pour environ 100000 tonnes.
- 6) Parmi les autres grands pays de l'Afrique pour lesquels les statistiques sont fournies par Oil World, la situation est particulièrement grave en Ethiopie et en Ouganda (qui représentent ensemble une population de 78 millions d'habitants) où la consommation par tête est inférieure à 1,5 kg ainsi qu'au Zaïre, en Tanzanie et au Mozambique où elle reste en dessous du seuil des 5 kg. L'ensemble de la trentaine des autres pays africains qui compte une population de prés de 180 millions d'habitants est également dans une position très délicate puisqu'ils produisent en moyenne environ 1 kg par habitant. Malgré un recours massif aux importations (celles-ci représentent prés de 70% de leurs utilisations intérieures) leur consommation par tête n'atteint pas le seuil des 4 kg.

## II L'EVOLUTION DE LA PRODUCTION, DE LA CONSOMMATION ET DES ECHANGES.

Le graphique 2 fait apparaître l'évolution de la structure du marché africain des huiles végétales au cours des décennies 60, 70, 80 et 90 avec les quatre grandes caractéristiques que sont le développemnt limité de la production intérieure, la baisse des exportations, l'explosion des importations et l'accroissement de la consommation. Durant cette même période la part des différentes huiles dans les différents postes du bilan a fortement évolué. Les graphiques suivants permettent de visualiser ces évolutions, années par année, pour l'ensemble des huiles

(graphique 3), pour celle de palme (graphique 4), pour celle d'arachide (graphique 5), et pour l'ensemble des 10 autres huiles (graphique 6).

la baisse relative de la production et la stagnation des consommations

La production africaine de l'ensemble des huiles végétales a augmenté d'environ 1,1 million de tonnes (soit 55 %) au cours des trente dernières années. Cette progression, qui est imputable pour plus de la moitié au palme et au palmiste et, dans des proportions plus faibles au tournesol et au soja, est certes importante, mais traduit en fait une régression si l'on rapporte cette évolution à celle de la population qui, au cours de la même période, a progressé de plus de 370 millions d'habitants (soit 120 %) ou à celle de la production mondiale d'huiles végétales qui a augmenté de 42 millions de tonnes (soit 220 %) durant les mêmes années.

La faible croissance de la production africaine s'explique principalement par la stagnation des surfaces cultivées ou récoltées et par la persistance de rendements moyens régionaux ou nationaux relativement faibles. Malgré la mise en place, avec des sucés divers, dans certains pays de programmes spécifiques, portant sur des superficies souvent limitées et souvent orientés sur l'exportation, visant à l'amélioration de la productivité et à l'abaissement des prix de revient, l'essentiel des plantations africaines reste exploité de façon traditionnelle. La sensibilité des rendements aux facteurs climatiques, à ses aléa de court terme et à certaines évolutions défavorables, est donc très grande. Par ailleurs, en dépit de certaines organisations nationales de marché visant à maintenir ces cultures et à fournir certaines garanties de prix et d'écoulement aux producteurs, les cultures d'oléagineux sont confrontées, en terme de surface et de main d'oeuvre, à la concurrence des autres cultures vivrières ou d'exportation.

Les disponibilités africaines en huiles végétales provenant de la production locale (graphique 7), qui avaient connu une certaine progression de 1963 à 1971 (passant de 6,3 kg par tête à 7,3), se sont inscrites par la suite en net recul pour revenir à 4,5 kg en 1993 (soit un recul de près de 40 % par rapport au début des années 70). Cette évolution a concerné toutes les huiles, mais plus particulièrement celles d'arachide et de palme.

Le déclin de l'Afrique dans la production mondiale des huiles végétales apparaît nettement sur le graphique 8. Alors que la part de ce continent était resté relativement stable aux environs de 10 % du début des année 60 au milieu des années 70, ce pourcentage s'est ensuite effondré pour revenir à 5 % en 1993. Les 20 dernières années correspondent en effet a une période de très forte progression de la production mondiale (multiplication des tonnages par plus de 2), alors que, durant le même temps la croissance des tonnages en Afrique a été très limitée (+12 %). A l'exception du coton, pour lequel la part de l'Afrique s'est maintenue durant les trente dernières années aux environs de 10 %, toutes les huiles sont en net recul.

C'est en premier lieu le cas du palme. Bien que la production africaine ait continué à croître au cours de l'ensemble de la période, elle a augmenté à un rythme beaucoup moins rapide que la production mondiale qui a été multipliée par 11 durant ces années. L'Afrique ne représente plus aujourd'hui que 10 % de la production mondiale contre 70 % en 1964. Cette situation est largement imputable au Nigeria qui, n'a retrouvé son niveau de production du début des années 60 qu'en 1990 après un vingtaine d'années où son tonnage aurait diminué de presque moitié. Le centre de gravité du marché mondial du palme s'est totalement déplacé de l'Afrique vers l'Asie. Alors qu'en 1963 le Nigeria était de loin le premier producteur dans le monde (avec plus du double des productions cumulées de la Malaisie et de l'Indonésie) et assurait la moitié de ce tonnage mondial, il a été rejoint dés 1970 par la Malaisie et en 1975 par l'Indonésie et ne représente plus aujourd'hui que 6 % de leur tonnage cumulé. Malgré une

certaine progression des rendements nigérians qui atteignent 2,1 tonnes par hectare en 1993, ceux-ci restent inférieurs de plus de 40 % à ceux enregistrés dans les deux pays asiatiques.

En ce qui concerne l'huile de coton, sur un marché mondial en très faible progression, l'Afrique a maintenu une part de marché voisine de 10 %. Ce n'est pas de cas pour l'huile d'arachide où, malgré une faible croissance du marché mondial (14 % en trente ans), après une première période de progression allant jusqu'en 1975, la part de l'Afrique n'a ensuite cessé de régresser pour revenir à 13 % en 1993. Cette situation s'explique d'un coté par la baisse des productions du Nigeria (dans les décennies 60 et 70 avant la reprise le la décennie 90) et du Soudan (dans la décennie 80), par l'irrégularité des productions du Sénégal et, de l'autre, par la très forte progression des productions de la Chine et de l'Inde qui assurent actuellement à eux seuls prés des trois quarts de la production mondiale de cette huile.

La baisse des disponibilités africaines en huiles ne s'est pas directement traduite sur les consommations, en raison de la diminution des exportations et surtout de l'explosion des importations. Le graphique 9 montre effet que les consommations par têtes, après avoir connu une sensible progression jusqu'à la fin des années 70, se sont stabilisées depuis une quinzaine d'années à un niveau relativement modeste proche de 8 kg. En part de la consommation mondiale, l'Afrique, malgré une certaine tendance à la baisse se situe encore à 9%, ce qui est toutefois très inférieure à la part de ce continent dans la population mondiale (14 %). Sa place sur le marché du palme, bien qu'en très net recul, reste relativement importante (de l'ordre de 18 %) et précède celles sur les marchés de l'arachide et du coton qui sont aussi toutes deux en sensible régression au cours des dernières années. Par contre sa place sur le marché de l'huile de soja et plus généralement des huiles de graines de régions tempérées est en forte croissance et, globalement, atteint 15 % en 1993 contre seulement 6 % en 1963.

### la chute des exportations

La chute, au cours des trente dernières années, des exportations africaines de graines et huiles oléagineuses, traditionnellement destinées à l'Europe, peut s'expliquer, outre la pression exercée par la demande locale, par une série de raisons qui tiennent aux politiques économiques, agricoles et commerciales de certains pays africains, aux modifications de réglementation et de la structure de consommation intervenues sur le marché communautaire et, de façon plus générale, à l'apparition de nouveaux concurrents sur ce débouché Globalement la part de l'Afrique dans le commerce mondial des huiles qui était de 21 % en 1963 n'est plus que de 2 % en 1993. Ce déclin du rôle de l'Afrique se manifeste à la fois pour les huiles d'arachide et le palme, mais l'intensité de ce phénomène et ses causes sont différentes pour chaque produit.

Pour l'huile d'arachide, la part de l'Afrique, malgré de fortes fluctuations annuelles et une nette tendance à la baisse, se maintient toutefois à un niveau relativement élevé (environ 30 % en moyenne au cours des dernières années). Cette situation s'explique par la stagnation du marché mondial de cette huile qui a régressé de 25 % au cours des trente dernières années et se situe aujourd'hui à un niveau très faible (de l'ordre de 300000 tonnes). L'UE qui est traditionnellement le premier importateur mondial, avec plus des trois quarts du commerce international, a effet vu sa consommation intérieure diminuer de plus de 500000 tonnes au cours des trente dernières années (soit plus de 70 %). Ce recul de la consommation européenne s'est traduit par une forte diminution des importations de cette huile, mais aussi par une quasi disparition de la trituration de ces graines en Europe. Celle-ci atteignait prés d'un million de tonnes au début des années 60. La régression du marché mondial des graines d'arachide, qui est passé de 1,4 million de tonnes en 1963 à 1,0 en 1993 est très fortement liée à la disparition du

Nigeria de ce marché. Ce pays exportait à lui seul plus de 600000 tonnes au début des années 60 soit 65 % de sa production et 42 % du tonnage mondial. Cette même période a correspondu à une baisse des exportations du Sénégal qui s'est recentré sur sa trituration intérieure et à un déclin des exportations du Soudan. Le marché de la graine d'arachide est aujourd'hui surtout dominé par les Etats-Unis et la Chine et concerne essentiellement les graines de bouche, la presque totalité de la trituration s'effectuant dans les pays producteurs, à commencer par la Chine et l'Inde qui représentent aujourd'hui à eux seuls 75 % de cette activité.

Pour l'huile de palme, l'Afrique qui exportait plus de 250000 tonnes en 1963 en exporte moins de 200000 en 1993 alors que dans le même temps le marché mondial a été multiplié par 18 et a progressé de plus de 9 millions de tonnes. Alors que le Nigeria était au début des années 60 le premier exportateur mondial de cette huile et que son tonnage représentait plus du quart de sa production, son excédent s'est annulé dès le début des années 70 et il est devenu importateur net au début des années 80. Le relais du Nigeria sur le marché d'exportation a été partiellement pris au cours des dernières années par la Côte d'Ivoire et, de façon beaucoup plus modeste, par le Cameroun, mais les tonnages fournis par ces deux pays restent extrêmement modestes par rapport à ce que fournissent la Malaisie et l'Indonésie. Ce déclin se manifeste en particulier sur le marché communautaire qui est le débouché traditionnel des huiles africaines. Malgré une multiplication par quatre des importations de l'UE, les fournitures en provenance d'Afrique stagnent et ne représentent plus aujourd'hui que 12 % des achats à l'étranger de cette zone.

### l'explosion des importations

La seule baisse des exportations n'aurait pas permis de maintenir à un niveau acceptable la consommation par tête d'huiles en Afrique, ni de résoudre les problèmes spécifiques de l'Afrique du Nord, dont les ressources locales sont extrêmement faibles et qui, d'ailleurs, n'avait aucune tradition exportatrice. Pour ces pays le recours à l'importation était donc une nécessité, C'est également devenu le cas pour de nombreux autres pays africains.

Le tonnage importé qui était de seulement 200000 tonnes en 1963 a été multiplié par prés de 14 en 30 ans pour atteindre 2,7 millions de tonnes en 1993. Rapporté à la population du continent, cela signifie que ce tonnage qui représentait l'équivalent de 0,7 kg par tête en 1963 en représente actuellement environ 4 kg (graphique 10). Alors que les importations d'huile de coton sont devenues de plus en plus marginales, on a assisté tout d'abord à un démarrage des achats d'huile de palme dont les tonnages ont été multipliés par 10 entre 1979 et 1993 et à une véritable explosion des autres huiles à partir du début des années 80 (notamment du soja et du colza). Compte tenu de ses contraintes financières l'Afrique s'est donc orientée vers les trois produits qui ont traditionnellement les prix les plus faibles sur le marché mondial, pour lesquels l'accroissement de l'offre était la plus importante et pour lesquels elle pouvait bénéficier dans certains cas de l'aide alimentaire ou de programmes spécifiques, tels que ceux des Etats-Unis comme le GSM 102, l'EEP (Export Enhancement Program). Les huiles de tournesol et de coton qui bénéficiaient de certains programmes américains comme le SOAP (Sunflowerseed Oil Assistance Program) et le COAP (Cottonseed Oil Assistance Program) ont aussi été privilégiés dans certains pays, malgré un prix plus élevé, pour tenir compte d'habitudes alimentaires. Globalement les pays les plus concernés par l'ensemble des programmes d'aide américains ont été l'Egypte, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.

La part de l'Afrique dans les importations mondiales des huiles végétales est passé de 7 % en 1963 à 13 % en 1993. En huile de coton, la demande émane traditionnellement

essentiellement de l'Egypte avec une tendance à la diminution. La part de l'Afrique est très irrégulière car le marché reste très étroit et dépend largement des disponibilités des Etats-Unis et, dans une moindre mesure, du Brésil et de l'Argentine. Au début des années 70, l'Afrique est devenu un débouché important pour les huiles de colza jadis canadiennes, aujourd'hui surtout communautaires, mais, au fur et à mesure que le marché mondial à augmenté, la concurrence est devenue croissante avec de nouveaux demandeurs tels que les pays asiatiques et dans une certaine mesure les Etats-Unis. Cette huile est, en Afrique, de plus en plus concurrencée par le soja provenant d'Amérique du Nord et du Sud ainsi que de l'UE.

#### **CONCLUSIONS**

La position de l'Afrique sur le marché mondial des huiles végétales a considérablement évolué au cours des trente dernières années, passant d'une situation d'exportateur net (surtout pour les huiles d'arachide et de palme, ainsi que pour les graines d'arachide) à une situation d'importateur net pour l'ensemble des huiles qu'il s'agisse du palme ou des huiles de graines des régions tempérées. Alors que presque tous les pays africains sont aujourd'hui concernés par l'importation, seulement six d'entre eux maintiennent une activité notable d'exportation: la Côte d'Ivoire, le Cameroun, la Tunisie, et le Sénégal pour les huiles, le Bénin et le Soudan pour les graines. Parmi ceux-ci seuls les deux premiers ont un solde net positif en huiles.

La baisse des exportations africaines, en tonnage, mais encore plus en pourcentage du commerce mondial, s'explique à la fois par l'évolution de la situation intérieure de certains pays africains confrontés à une faible augmentation de la productivité de ces cultures et à un fort accroissement des besoins intérieurs en huiles et en autres produits agricoles, dû notamment à la pression démographique, et par certaines modifications intervenues sur le marché communautaire des oléagineux qui, traditionnellement, constituait le débouché essentiel des produits africains.

La mise en place, en 1966, de l'OCM (organisation commune de marché) des matières grasses a scellé la rupture des relations privilégiées que certains pays de l'UE entretenaient avec leurs anciennes colonies et entraîné une mondialisation des approvisionnements en graines et en huiles de l'UE. D'un coté les triturateurs communautaires se sont de plus en plus tournés vers les graines de soja qui bénéficiaient d'une forte demande locale en tourteaux, de l'autre, malgré les avantages tarifaires accordés aux produits des pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) dans le cadre des accords de Lomé, les huiles en provenance d'Afrique ont été de plus en plus soumises à la pression des produits asiatiques (avec les huiles de palme, de palmiste et de coco) et sud américains (avec en particulier le tournesol et dans une moindre mesure d'arachide). L'instauration du système STABEX n'a pas réellement permis d'offrir aux pays africains une garantie contre les fluctuation de prix et une stabilité des recette d'exportation suffisantes pour couvrir des besoins croissant d'importation d'autres produits alimentaires.

A partir de la fin des années 70, l'encouragement apporté dans l'UE aux cultures oléagineuses, qui, en réponse à l'embargo américain sur le soja, avait pour but principal de réduire le déficit communautaire en protéines, s'est traduit par une forte augmentation des productions et des triturations de graines de colza et de tournesol. Le marché communautaire qui était déjà excédentaire en huile de soja est devenu également excédentaire en huile de colza et largement approvisionné en huile de tournesol. Certains grands huiliers de l'UE, jadis largement impliqués dans les marché africains de l'huile de palme et d'arachide, ont alors choisi de promouvoir l'huile de tournesol en privilégiant un approvisionnement local par rapport à un circuit d'importation. L'apparition de fortes fluctuations de prix sur un marché international de l'huile d'arachide de plus en plus étroit, et de différentiels de cours par rapport aux produits de

base parfois importants a accéléré la baisse de la consommation communautaire d'huile d'arachide. Par ailleurs, les importateurs et les utilisateurs sont devenus de plus en plus sensibles aux aspects relatifs à la qualité des produits. A coté des problèmes liés à la réduction de la demande d'huile, l'arachide africain s'est ainsi trouvé fortement pénalisé par la nouvelle réglementation communautaire sur les teneurs en aflatoxine des tourteaux mise en place en 1980, qui a entraîné en quelques années un effondrement des importations de ce produit. Ce n'est qu'au cours des dernières années, avec le développemnt des techniques de détoxification que ce marché a pu connaître un certain redémarrage.

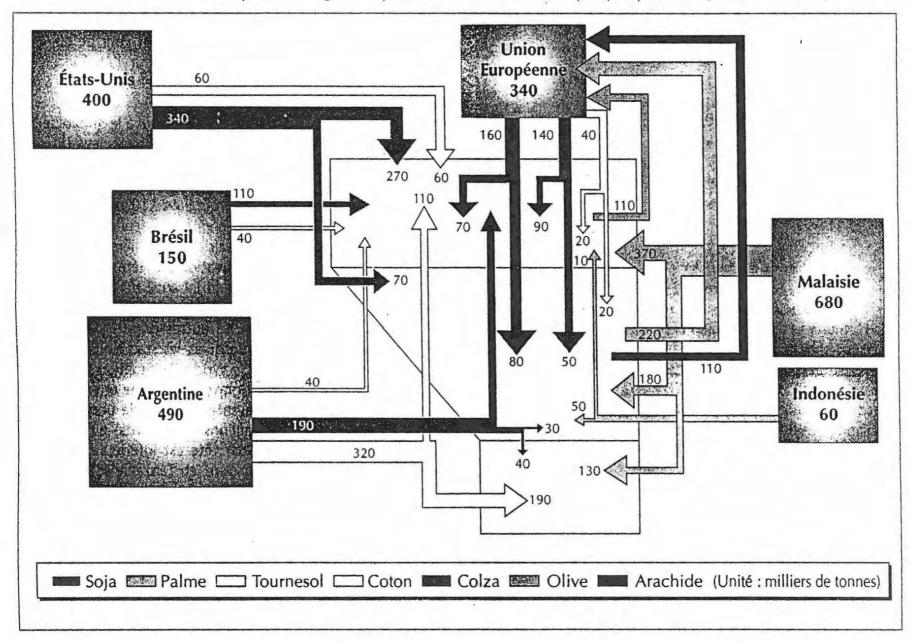
Contrairement à celle d'arachide, la demande communautaire d'huile de palme reste extrêmement forte, mais elle est aujourd'hui satisfaite pour plus de 90 % par la Malaisie, l'Indonésie et quelques autres pays asiatiques. La marginalisation de l'Afrique sur ce marché du palme n'est en fait que le reflet de la structure d'ensemble du marché mondial des corps gras dans lequel seulement cinq pays (Malaisie, Indonésie, Etats-Unis, Argentine et Brésil) s'octroient l'essentiel des exportations mondiales.

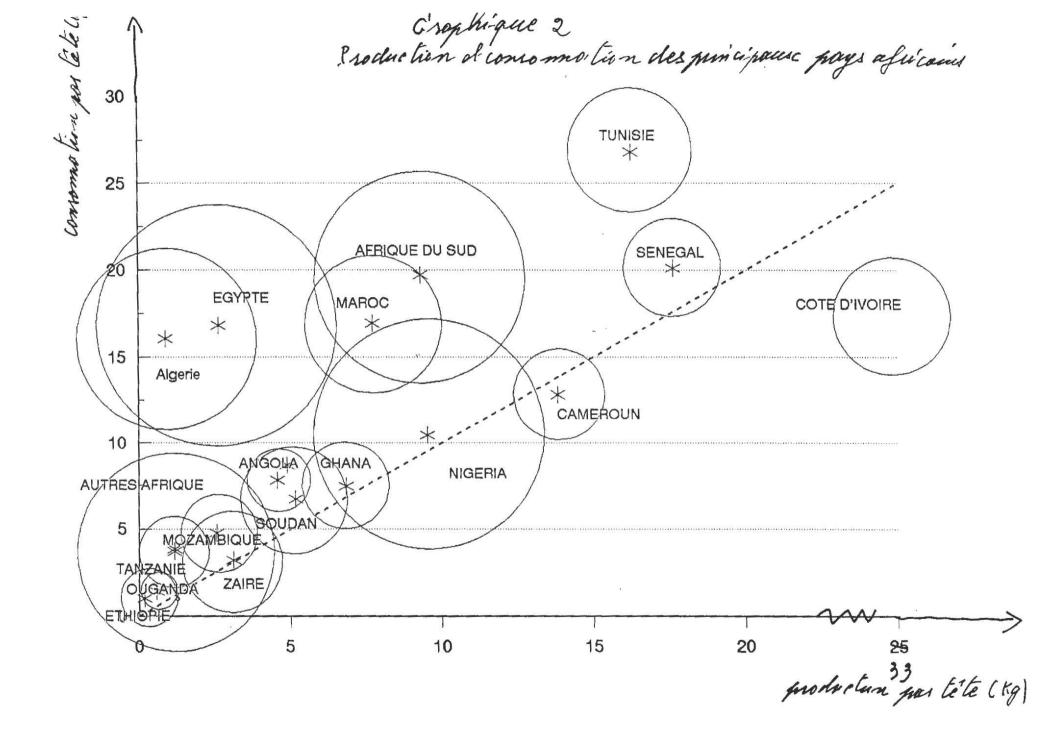
Au niveau des importations, l'Afrique a largement bénéficié de l'expansion du marché mondial et de la possibilité de trouver, parfois à des prix très faibles qui ont contribué à décourager leurs propres productions, les produits qu'elle n'arrivait pas à produire localement. De nombreux pays ont bénéficié des différents programmes de promotion des exportations et dans certains cas de l'aide alimentaire. Certains d'entre eux, notamment en Afrique du Nord, sont devenus des enjeux importants de la concurrence internationale entre l'Asie, l'Amérique et l'Europe.

D'ici 5 ans, rien que pour maintenir sa consommation moyenne par tête à son niveau actuel, l'Afrique aura besoin, d'un supplément de prés de 900000 tonnes d'huiles dont plus de 300000 en Afrique du Nord. Pour certains pays qui doivent faire face à des conditions agricoles et climatiques très défavorables, le recours à l'importation semble la seule solution, même si la stabilisation de la production dans certaines régions du monde comme l'UE, l'apparition de nouveaux débouchés non alimentaires et l'augmentation de la demande de certains clients aussi importants que la Chine rendent ce mode d'approvisionnement plus aléatoire. Pour tous les autres, qu'ils aient ou non une vocation exportatrice, le développemnt des ressources locales constitue un enjeu considérable.

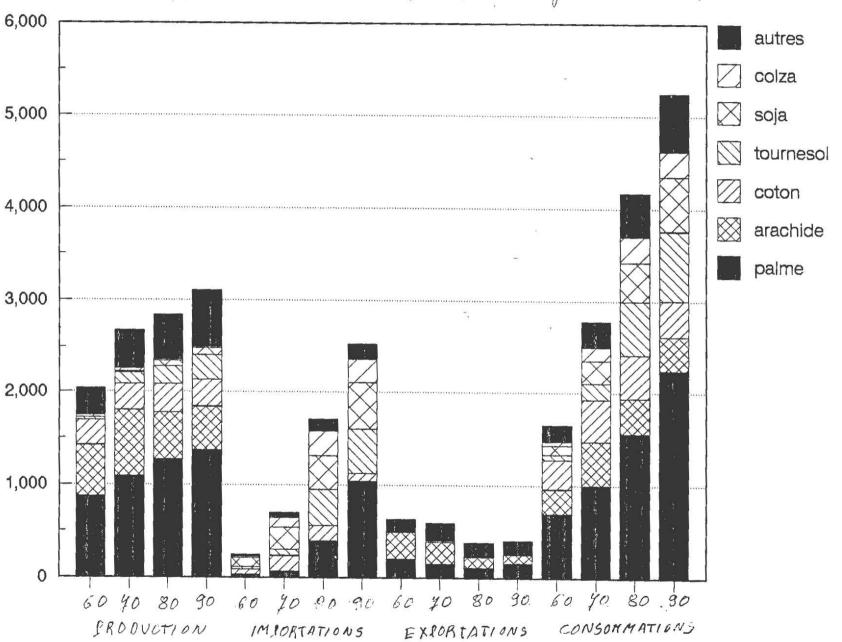
Grophique I

Commerce extérieur de l'Afrique en huiles végétales en provenance ou à destination des six principaux producteurs (flux ≥ 10 000 tonnes).





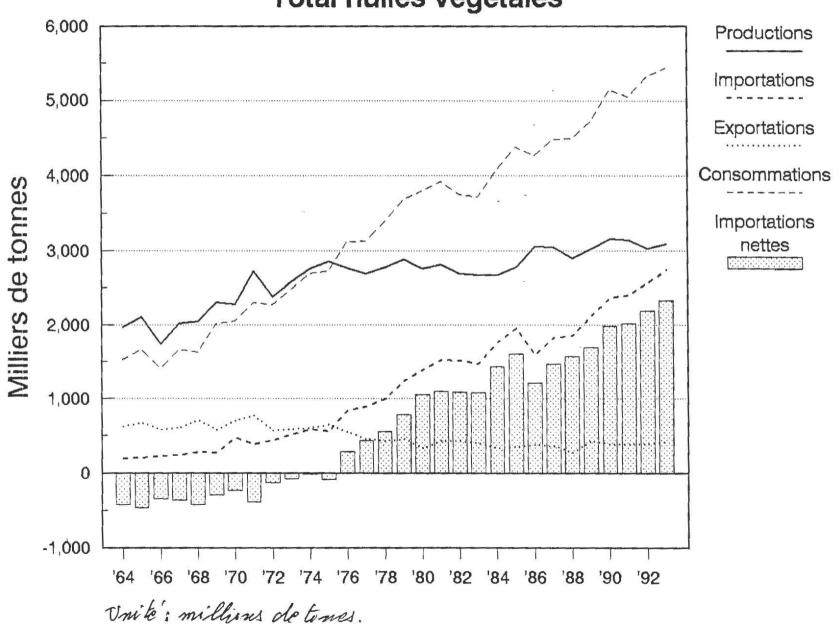
Enolution de la structure du monché africain des huiles



Unités: millions de termes.

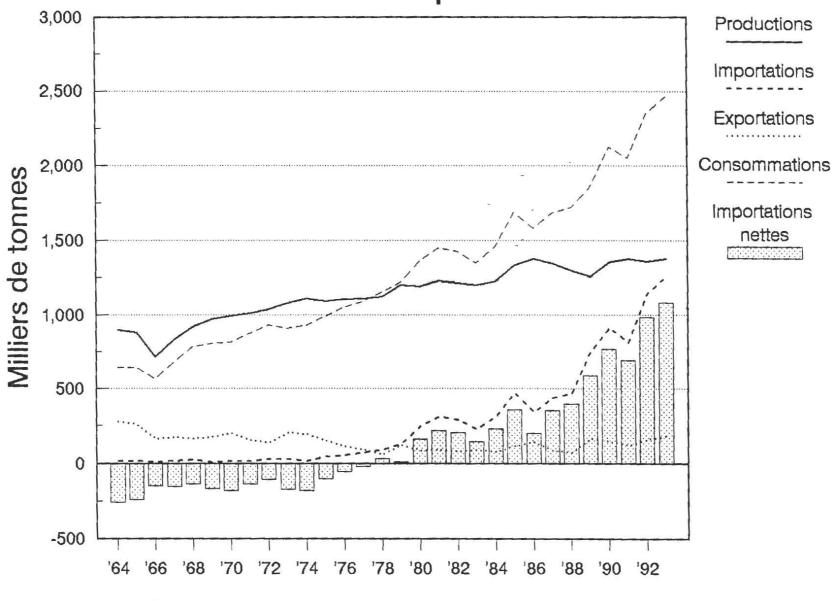
# Enolution du marche africain

## **Total huiles vegetales**



# Envlutindu marcho' africain

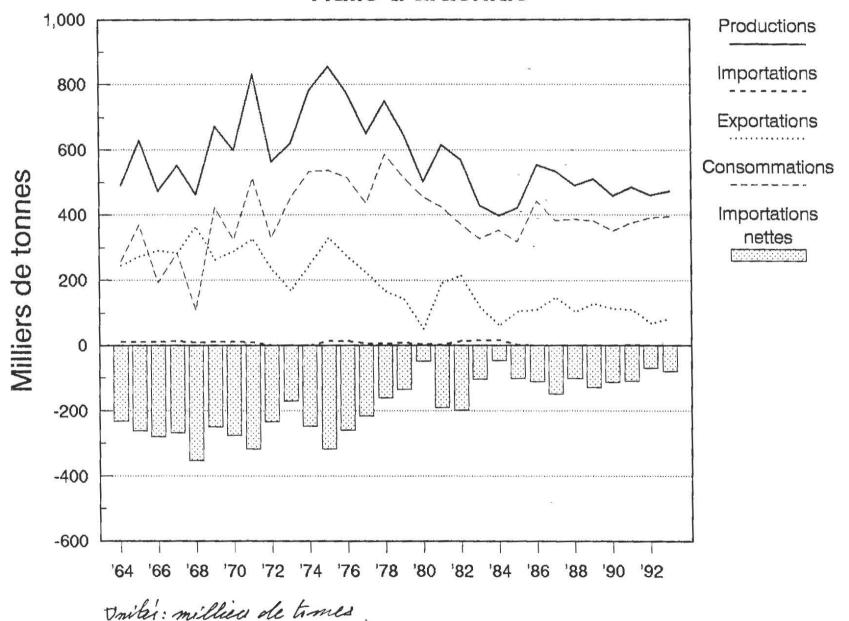
Huile de palme



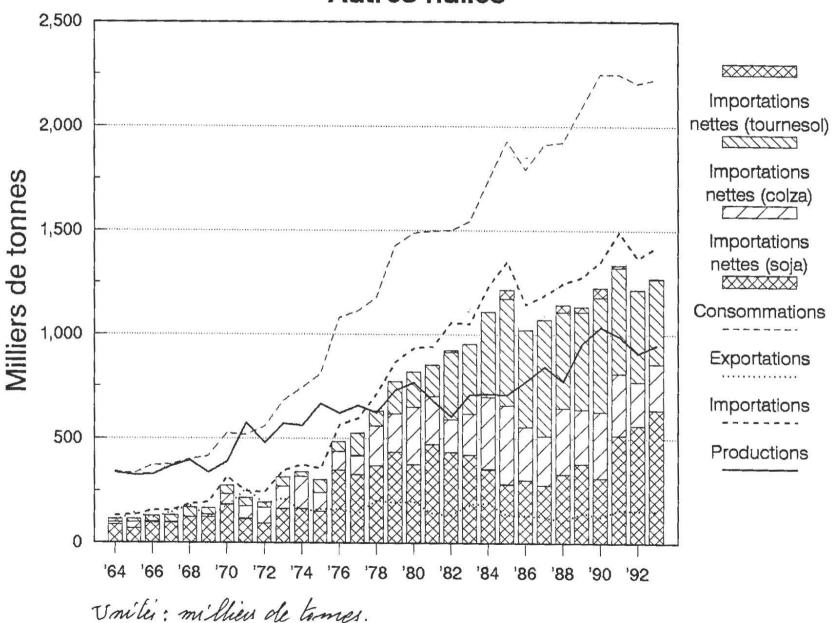
Unités: millier de tomes

## Osophique 6 Enolution du marche afriracie

### Huile d'arachide

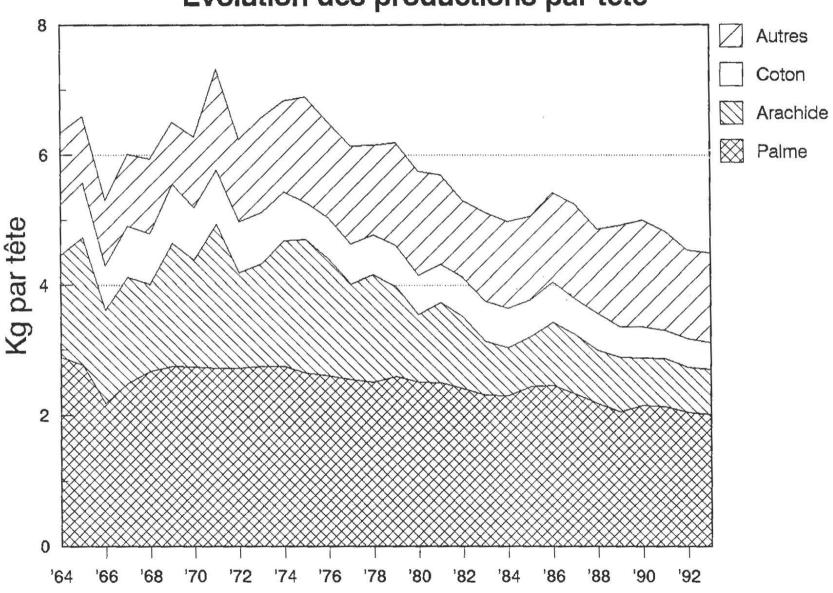


## Enolutur du moucho afurcien Autres huiles



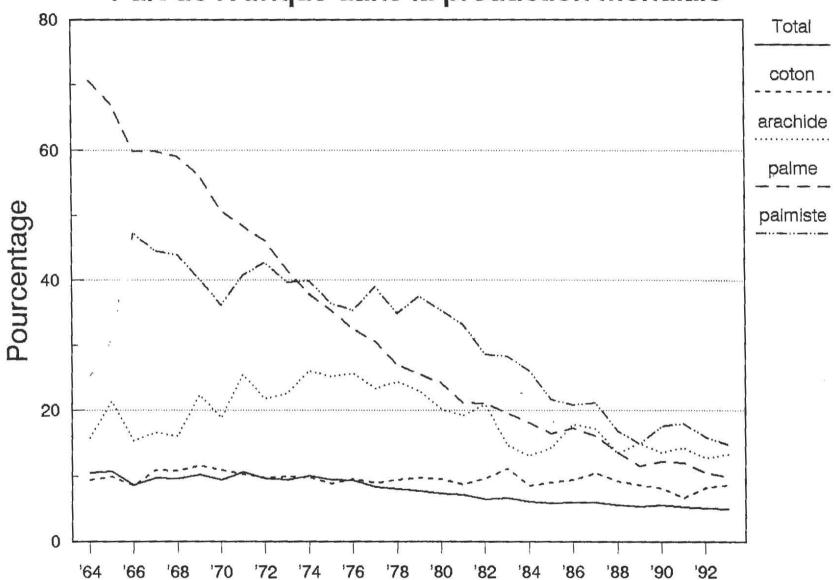
c'sophique 8

## Evolution des productions par téte



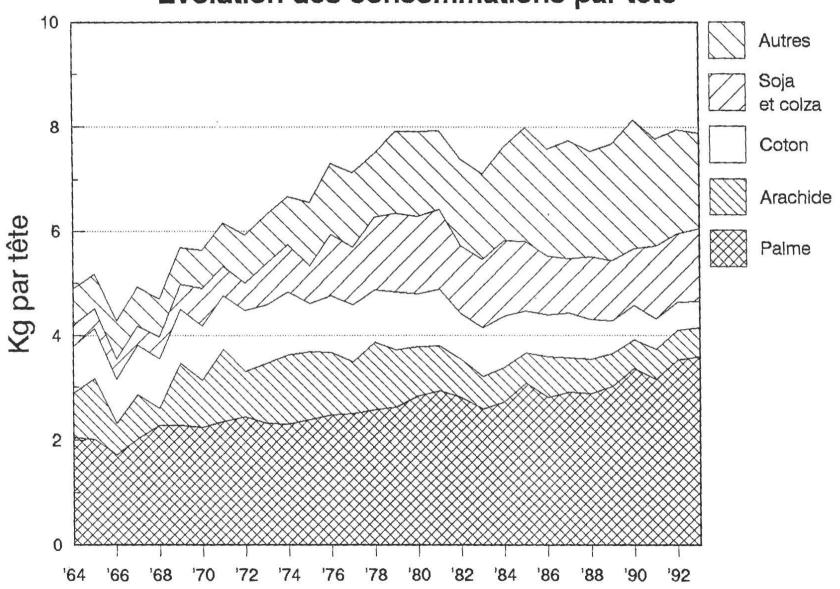
Grophique 9

## Part de l'Afrique dans la production mondiale



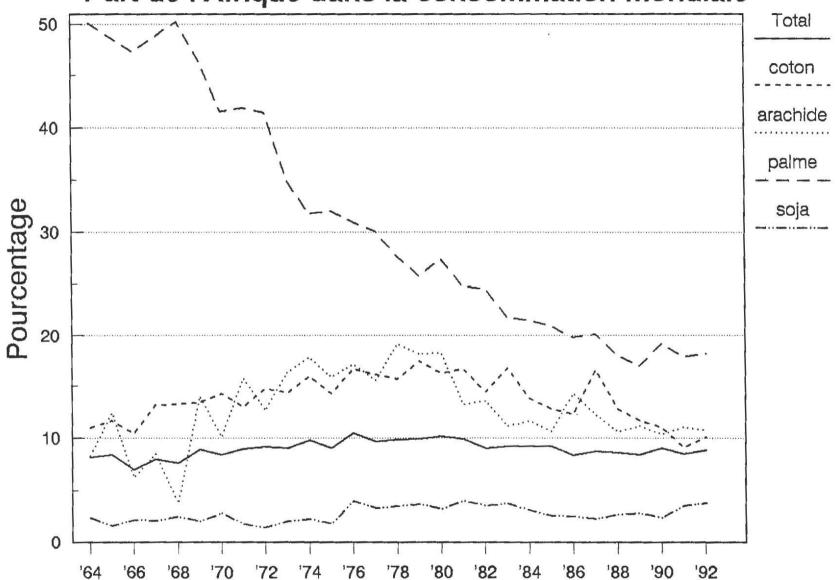
C'saphique 10

## Evolution des consommations par téte



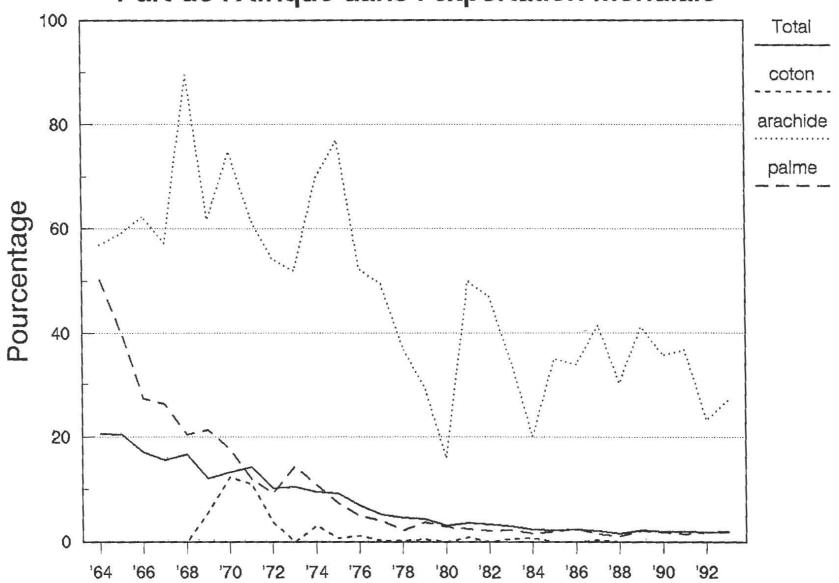
Crophique 11

## Part de l'Afrique dans la consommation mondiale



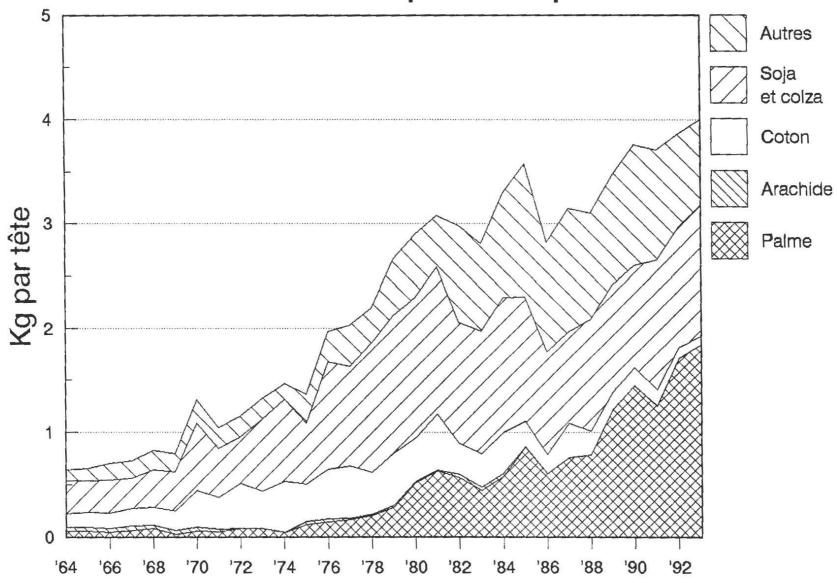
Graphique 12

## Part de l'Afrique dans l'exportation mondiale



Grophique 13

## Evolution des importations par téte



Graphique 14

## Part de l'Afrique dans l'importation mondiale

